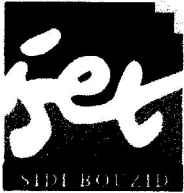




Catalog

Appel à consultation pour la formation et la certification Otocad 2D et 3D 1
page 02 2
page 03 3
page 04 4
page 05 5
page 06 6





Direction Générale des Etudes Technologiques

ISET Sidi Bouzid

Projet d'appui à la qualité - Développement de la Gestion Stratégique des établissements

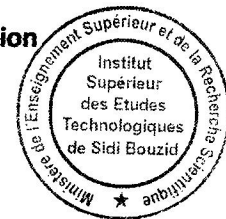
PAQ-DGSE

« Vers une bonne gouvernance et management stratégique d'un cluster d'innovation »

TERMES DE REFERENCES « 05/2022/PAQ-DGSE »

Appel à consultants pour la formation et la certification

« Autocad 2D et 3D »



Novembre 2022

I/ Contexte de la mission:

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour le financement du projet PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des EESR, PAQ-DGSE, l'institut supérieur des études technologiques de Sidi Bouzid envisage l'organisation d'un concours d'innovation qui vise à développer l'esprit entrepreneurial et innovant chez les étudiants.

Ainsi, une formation qualifiante/ certifiante, en Autocad, va être organisée au profit des étudiants candidats.

L'ISET de Sidi Bouzid invite, par la présente demande le candidat individuel intéressé à manifester son intérêt pour assurer cette formation selon les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur le site : <https://isetsbz.rnu.tn/>

II/ Objectifs et bénéficiaires de la mission:

Cette formation concernera entre 20 et 30 étudiants sélectionnés dans la première phase du concours. L'objectif principal de cette formation est d'apprendre aux candidats à maîtriser les outils et commandes nécessaires pour la création de dessins 2D et 3D professionnels.

III/ Tâches à réaliser :

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, sous l'autorité de l'ISET et du chef du projet PAQ-DGSE, le consultant/ expert individuel aura à réaliser les tâches suivantes :

- Animer la formation Autocad 2D & 3D au profit des étudiants sélectionnés.
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse, transmis à l'Institut et au Coordinateur du Projet PAQ-DGSE de l'Institut, de la concrétisation de l'activité.

IV- Livrables

Les livrables doivent être rédigés en français (version numérique et papier), **selon la forme jugée satisfaisante par l'ISET.**



Les livrables sont :

- Attestations de formation
- Rapport de synthèse de la mission
- Supports de formation papier ou électronique

- Fiches de présence
- Fiches d'évaluation de la formation

Les supports de formation devront être remis 7 jours avant le démarrage de la formation, un format numérique sera fortement apprécié. Les fiches de présence et d'évaluation ainsi que les attestations, seront mis à disposition de l'ISET Sidi Bouzid 15 jours au maximum après l'achèvement de la formation.

L'envoi du rapport final de la mission (en version papier avec un envoi en parallèle par courrier électronique) à l'ISET devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la clôture de la formation.

V- Période, durée et lieu d'exécution de la mission

Le lieu de l'exécution de la mission de l'expert formateur sera les locaux de l'ISET. La durée de la mission est de 3 jours (06 heures/jour), et se déroulera pendant une période fixée ultérieurement par l'ISET après concertation avec l'expert formateur concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ISET lors de la négociation du contrat.

VI- Qualification et profil (consultant, expert)

Le consultant qui manifeste son intérêt pour assurer chaque lot de formation doit justifier :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la formation demandée
- Des missions similaires assurées sur les 5 dernières années dans le domaine de la formation demandée.

L'ISET Sidi Bouzid s'attend à ce que les formateurs retenus assurent des séquences de formation d'une qualité irréprochable, conformément à l'état de l'art et aux meilleures pratiques professionnelles dans le domaine. Un coordinateur veillera, tout au long de l'exécution de la mission, aux mesures à mettre en œuvre par les formateurs pour assurer la qualité requise tant au plan des prestations que des livrables à fournir à l'établissement.

VII- Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom du directeur de l'Institut



- Un Curriculum Vitae incluant toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées ;
- Une liste des références récentes (5 dernières années) et pertinentes du consultant dans des missions similaires ;
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences générales acquises par le candidat, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent parvenir par voie postale ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'ISET au plus tard le 29/11/2022 à 11 heures 00mn, heure locale avec la mention suivante

Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la formation et certification

“ Autocad 2D& 3 D”

Projet PAQ-DGSE

Institut des Etudes Technologiques de Sidi Bouzid BP route de Gafsa km 1.5

VIII- Conditions d'exécution de la mission

-Moyens et ressources à mobiliser par l'expert/consultant : Le consultant prend à sa charge les frais de transport : transport urbain et interurbain, l'hébergement et tous les frais engendrés par le séjour des personnes impliquées (Alimentation, etc.).

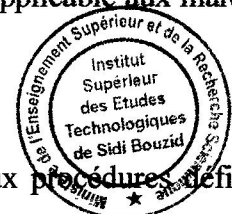
-Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par l'institut durant la

Mission : L'Institut s'engage à mettre à la disposition du consultant les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission (vidéoprojecteur, impression, tirage, édition support numérique, ...).

-Responsabilité de l'expert/consultant : le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'Institut supérieur des études technologiques de Sidi Bouzid est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

IX- Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection de l'expert/consultant Individuel est faite conformément aux procédures définies dans les directives «Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale » (Janvier 2011 - Version révisée en Juillet 2014) selon la méthode de sélection de



Consultants Individuels « CI » (Personne Physique). Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou à un groupement peuvent présenter des candidatures individuelles.

Une commission de sélection (CS) des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Expérience générale et carrière professionnelle pertinente du consultant pour la mission :	
- Diplôme universitaire (20 points Doctorat, 15 points master ou grade équivalent, 10 points maîtrise ou diplôme équivalent).	20
- Avoir une expérience ≥ 3 assuré des actions de coaching, d'accompagnement professionnel de projets (5 points par action).	30
Qualifications du formateur pour la mission :	
- Avoir assuré des formations pour plus de 3 ans	30
- Expérience professionnelle pertinente similaire	20
Total	100

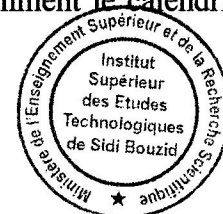
Un Procès-verbal de classement des consultants sera rédigé au terme de la sélection par le comité de sélection qui établira une liste restreinte des consultants candidats. Un score minimal de 60/100 est requis pour être éligible.

Le consultant qui présente le score le plus élevé va être invité à remettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, il sera invité à négocier le contrat.

Les négociations portent essentiellement sur :

- L'approche méthodologique de la formation;
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- Le nombre final des étudiants qui vont suivre la formation
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière.

X- Modalités de paiement :



L'établissement procède au paiement des honoraires de prestataires de service suite à un rapport fait par le chef du projet PAQ qui affirme que le service a été exécuté selon les normes précises rédigées dans le TDR

XI- Conflits d'intérêt

Les consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leur conflit d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

XII- Confidentialités

L'expert/consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

XIII- Sous-traitance

Le consultant retenu doit en assurer l'exécution de la mission conformément à son offre. Il ne peut ni en faire apport à une personne, ni en confier son exécution à autrui.

XIV- Textes de référence

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité de l'expert envers l'Institut est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » éditées en Janvier 2011 et mises à jour en Juillet 2014.

